

CDML

Société par actions simplifiée au capital de 9.129.781,62 €
Siège social : PARC D ANDRON LE SEQUOIA 30470 AIMARGUES
435 005 756 R.C.S. NIMES

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2026**

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
(Extraits)**

Le 30 septembre 2026 à 14 heures 30,
les associés se sont réunis au siège social et par visio-téléconférence en assemblée
générale mixte ordinaire et extraordinaire sur convocation du Président.

.....

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

.....

- Modification de l'article 25 des statuts pour permettre la tenue de l'assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice dans les neuf mois de la clôture,

.....

PREMIERE RESOLUTION (Modification de l'article 25 des statuts)

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 25 des statuts :

Article 25 : QUORUM –VOTE – PERIODICITE DES REUNIONS – MAJORITES

§ 1 à 3 sans changement

*4. L'Assemblée Générale est réunie au moins une fois l'an, dans les neuf mois de la clôture de l'exercice
social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision
de justice.*

Le reste de l'article sans changement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

P/extraits certifiés conformes

LE PRESIDENT

M. Didier CHARPENTIER

Didier CHARPENTIER